

Le rôle de l'entreprise marocaine est extrêmement important dans l'intégration des migrants régularisés

# Pour une intégration humaine et réaliste

**Les entreprises marocaines joueront un rôle extrêmement important dans la phase d'intégration des migrants qui vont être régularisés, dans le cadre de la nouvelle politique migratoire adoptée par le Royaume, a souligné, vendredi 7 février à Casablanca, le ministre chargé des Marocains résidents à l'étranger et des Affaires de la Migration, Anis Birou.**

**L'**intégration des migrants est la cible-cœur et l'axe principal de la nouvelle politique migratoire marocaine, première du genre dans un pays du Sud, et qui vise à inciter les personnes ciblées à participer et à bénéficier du processus de développement, démocratique et des droits de l'Homme dans lequel le Maroc s'est résolument engagé, a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec le Conseil National de l'Entreprise (CNE).

Véritable acteur économique créateur de richesse et de valeur, a-t-il poursuivi, l'entreprise marocaine, qui est au centre du processus de la croissance, a toujours été citoyenne et répondu présente quand il s'agit d'accompagner le développement du Royaume et ses orientations stratégiques.

Lors de cette rencontre qui a été l'occasion de présenter les grandes lignes de cette nouvelle politique migratoire et de se pencher sur le rôle que pourrait jouer le patronat et les entreprises en matière d'intégration, M. Birou a également noté qu'il est important de régulariser la situation des étrangers en situation illégale, mais encore faut-il veiller à ce qu'ils vivent bien au Maroc et qu'ils participent au développement de notre pays.

"La CGEM est engagée et sera mobilisée en mettant en place les mécanismes nécessaires



• La patronne des patrons Miriem Bensalah-Chaqroun et le ministre Anis Birou.

pour accompagner la nouvelle politique migratoire, une vision ambitieuse et porteuse de la spécificité d'un pays démocratique et pluriel, dont la diversité est la source de sa richesse", a relevé de son côté, la présidente de la CGEM, Miriem Bensalah Chaqroun.

"Qu'il s'agisse de la mise à contribution des compétences immigrées, d'une formation qualifiante, d'une meilleure sensibilisation aux apports et des impacts positifs de la migration sur l'économie et la société, la CGEM répond présente dans l'accompagnement actif du processus d'intégration des

immigrés", a-t-elle poursuivi.

Mme Bensalah a également souligné que "le patronat milite depuis des années pour placer le facteur humain au cœur de l'entreprise en tant que force productive, mais également le socle d'une structure économique saine et engagée, à travers différents mécanismes mis en place pour accompagner le développement du Royaume, à travers le renforcement notamment de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), de l'éthique et de la gouvernance, du processus de la formation professionnelles, outre la banque des talents étrangers".

Ce nouvel outil ne concerne pas seulement les Marocains résidents à l'étranger mais également les migrants voulant accompagner le développement économique et social de notre pays, a-t-elle expliqué.

Largement salué par la communauté internationale, la nouvelle politique migratoire du Maroc, fait suite à un diagnostic précis et à une analyse approfondie et lucide de la problématique de la migration, réalisés notamment par le Conseil national des droits de l'homme.

Elle propose un ensemble de mesures qui protègent les

droits des étrangers sur le sol marocain, notamment la régularisation de la situation des migrants illégaux et la lutte contre la traite humaine.

Le CNE est l'organe consultatif de la CGEM qui formule ses avis, ses remarques et des recommandations sur toutes les questions intéressant la Confédération, notamment sur sa politique générale. Il adopte le règlement intérieur sur proposition du Conseil d'Administration et statue sur les demandes d'externalisation des Fédérations internes en cas de refus du Conseil d'Administration.